

# ALDE

## Association du Lotissement du Domaine de l'Etoile

Association Syndicale Libre – Loi du 21 juin 1865

Le 25 octobre 2019

Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes  
DDPP 06  
CADAM  
147, Boulevard du Mercantour  
06286 NICE Cedex 3

Objet : La Gaude / vallon des Tenchurades / Stockage déchets inertes / restitution

Référence : Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploiter du 15 juin 2009.

Monsieur le Préfet,

L'ALDE, ayant en charge la gestion du Domaine de l'Etoile (95ha,1300 habitants), est propriétaire des parcelles AR92, AR145, AR149, AS53 et AS54 représentant 92 507m2. Celles-ci sont directement impactées par le stockage de déchets inertes du vallon des Tenchurades.

Nous venons d'être contactés par le groupe SUEZ qui est l'actuel titulaire de l'autorisation citée en référence (ex SITA SUD). Ils nous ont informés de l'arrêt des apports le 30 septembre 2019, et de la fermeture du site. Or, dans le cadre du processus de restitution et donc de remise en état des terrains, nous venons de constater un écart entre la situation prévue par Suez au 31 mars 2020 et celle définie par la convention du 5 septembre 2006 SITA/ALDE reprise indirectement au travers de la demande de la société SITA SUD en date du 15/12/2008 qui a été autorisée par l'arrêté susvisé.

Cet écart engendre l'enclavement et l'inaccessibilité des terrains restitués. Il induit de ce fait, outre un préjudice certain au regard de nos prévisions d'aménagement forestier et de zone

verte urbaine, un accroissement du risque incendie dû aux difficultés d'accès et de réalisation des opérations de coupe et de débroussaillage à venir. D'ailleurs, lors de notre récente opération forestière conforme au PSG en vigueur, nous avons été dans l'impossibilité de procéder à l'indispensable coupe d'éclaircie dans nos parcelles précitées.

Conscients des évolutions réglementaires successives concernant ce type de site devenu ICPE au 1/1/2015, en particulier au niveau de la gestion des eaux pluviales, nous souhaitons que des aménagements de nature à rendre à la zone son plein potentiel soient rendus réglementairement possibles et réalisés.

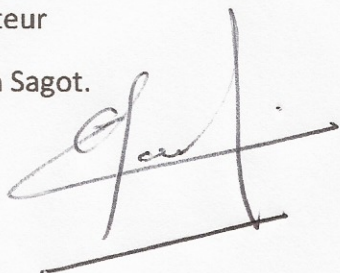
Dans ce cadre, nous sollicitons l'organisation, sous l'égide de vos services, d'une session de travail entre Suez, les représentants des communes de Saint Laurent du Var et de La Gaude et l'ALDE, ceci afin d'établir les modalités de restitution recevables par l'ensemble des parties dans le respect des dispositions visées dans le code de l'environnement. Suez venant de commencer ses travaux de remise en état du site, il serait inapproprié de les laisser continuer, puis de leur faire défaire ce qu'ils ont commencé.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour le Syndicat,

Le Directeur

Christian Sagot.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Sagot', written over a horizontal line.

**ALDE**

Domaine de l'Etoile 2065 Avenue Marcel Pagnol 06610 La Gaude Tél : 0493140397

N° SIRET 38337835300015 - Code APE 703D